

Avril à Juin 2017

la Revue

Revue trimestrielle N°28

Sommaire

ACTUALITÉS - P. 2-5

- Le second TEP/IRM de l'APHP a été installé à l'hôpital Henri Mondor APHP destiné à une activité clinique en Oncologie, 4^e machine d'imagerie hybride TEP/IRM en France
- L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris investit 56 millions d'euros et s'engage avec les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor dans le projet Réanimations, Blocs, Interventionnel (RBI)
- Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor certifiés par la HAS
- Marche Active CALIPSSO, 23 septembre Base de loisirs de Créteil

DOSSIER - P. 6-9

- En connaître plus sur les directives anticipées
- Retour d'expérience sur la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en psychiatrie
- Les enjeux de la confirmation de l'identité : protéger l'identité du patient pour mieux sécuriser l'accès à son dossier patient

VIE DES SERVICES - P. 9-12

- Coupe Pathos à l'Hôpital Émile Roux en avril 2017
- Quand le soin devient plaisir : les ateliers au sein de CALIPSSO
- Une action collective en direction des patients en collaboration avec le service social CRAMIF

RÉTROSPECTIVE - P. 13-17

PORTRAIT - P. 18

Édito

INVESTIR

Investir c'est voir plus loin pour un individu comme pour une institution ; c'est croire en l'avenir et sur ses propres forces.

Notre groupe hospitalier est particulièrement actif en matière d'investissement à Henri Mondor comme dans les autres sites du groupe avec 180 millions d'euros dépensés sur le plan pluriannuel en cours.

L'investissement physique, immobilier et matériel, est une satisfaction. Il est insuffisant pour générer une réelle innovation, et ceci pour deux raisons :

▶ La réelle innovation est organisationnelle. Ceci est nécessaire pour amener une amélioration des prises en charge des patients en qualité : définition des parcours de soins prioritaires sous-tendus le cas échéant par des innovations thérapeutiques. Pour citer deux modèles récents : la prise en charge des patients en chimiothérapies orales et rénovation des hôpitaux de jour. La mise en œuvre des thrombectomies et l'ouverture plus large des UNV et UNVA ainsi que la mise en place d'infirmières de parcours.

▶ Le réel progrès tient aux compétences humaines des personnels médicaux, des soignants et de tous les métiers de l'hôpital.

Les recrutements, que nous prévoyons en concertation avec l'Université pour les personnels hospitalo-universitaires, sont aussi structurants et porteurs d'innovation que le nombre de grues érigées sur un site.

Nous allons collectivement investir cet été dans une juste récupération de nos efforts.

Bonnes vacances à tous.

Martine ORIO



Le second TEP/IRM de l'APHP a été installé à l'hôpital Henri Mondor APHP destiné à une activité clinique en Oncologie, 4^e machine d'imagerie hybride TEP/IRM en France



Il s'agit de la première machine spécifiquement centrée sur la recherche en soins courants et l'optimisation du parcours de soins en Oncologie. En effet, lors de leur prise en charge diagnostique, pronostique ou thérapeutique, certains patients atteints de cancer doivent bénéficier à la fois d'une imagerie par résonance magnétique (IRM, pour l'étude du microenvironnement tissulaire dans lequel les tumeurs se développent) et d'une tomographie par émission de positons (TEP, pour l'étude du métabolisme des tumeurs et de leur agressivité). Les principaux cancers ayant vocation à être concernés par ce projet seront les lymphomes, les cancers digestifs,

le cancer de la prostate et le cancer du sein, représentant la grande majorité des cancers pris en charge par les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor.

Conjointement, trois grandes thématiques de recherche seront menées en priorité en s'adossant sur les pôles d'excellence du site :

► Pour le lymphome, l'objectif est d'adapter les chimiothérapies de manière personnalisée, en fonction des caractéristiques tumorales avant et pendant le traitement. La conduite du projet sera facilitée par l'implication du site dans le LYSA (LYmphoma Study Association, groupe collaboratif national de recherche clinique, maillage de >100 centres actifs).

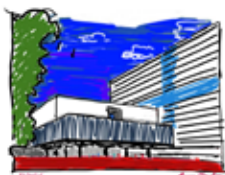
► Pour le cancer primitif du foie, l'imagerie simultanée TEP/IRM permettra d'identifier les tumeurs à risque de récurrence après greffe hépatique et in fine de mieux sélectionner les patients pour lesquels cette option thérapeutique est utile.

► Pour la neurofibromatose, l'objectif est d'identifier les patients à risque de transformation maligne en s'appuyant sur le centre de référence National des Neurofibromatoses du site, qui coordonne tous les centres de compétence français.

Le projet SyMPTOm (imagerie simultanée TEP/IRM en Oncologie) est le fruit d'une collaboration de longue date entre les équipes de médecine nucléaire (Pr Emmanuel Itti) et de radiologie (Pr Alain Luciani) porteuses du projet ; il s'est progressivement étendu à la neuroradiologie (Pr Jérôme Hodel) et à l'imagerie cardiaque (Pr Jean-François Deux). Ces équipes multidisciplinaires travaillent sur des thématiques communes de soins, de recherche et d'enseignement au sein du pôle Fonction-Image-Thérapeutique (FIT, Pr Alain Rahmouni), en s'appuyant sur des réseaux d'expertise touchant des pathologies telles que les hémopathies lymphoïdes, le cancer du foie, la neurofibromatose et l'amylose. Le principe de l'imagerie « one-shot » TEP/IRM permettra de personnaliser la prise en charge des patients grâce à une meilleure caractérisation des cancers au diagnostic, une meilleure orientation des traitements et une meilleure évaluation de la réponse thérapeutique, tout en assurant aux patients un confort accru et une rapidité de prise en charge.

Le financement de cette machine d'imagerie hybride TEP/IRM Biograph mMR est issu d'une gestion optimisée des équipements du pôle FIT permettant à l'AP-HP d'être le principal financeur, avec le soutien de l'ARS Ile-de-France, le Cancéropôle Ile-de-France et le Fonds de dotation Henri Mondor. Cette installation s'inscrit plus largement dans le projet médical du pôle FIT de renforcer l'accès à l'imagerie la plus innovante pour les patients du territoire -nouvelles machines, partenariats recherche - et à réorganiser l'accès des patients consultants externes et ambulatoires, tout en favorisant les actions d'enseignement et de recherche, au cœur du projet SyMPTOm.

L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris investit 56 millions d'euros et s'engage avec les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor dans le projet Réanimations, Blocs, Interventionnel (RBI)



Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor accompagnent leur plan stratégique 2015-2019 avec deux axes forts :

Consolidation de leur double mission de proximité et de recours

- ▶ renforcement des filières de prise en charges urgentes
- ▶ rôle réaffirmé dans le prélèvement et la transplantation d'organes
- ▶ renforcement du centre médico-chirurgical

Amélioration de la performance des organisations

- ▶ renforcement de la chirurgie et des réanimations
- ▶ développement de l'activité ambulatoire

Ce dynamisme est porté par un environnement en fort développement, avec un rôle territorial renforcé, dans le contexte du projet du Grand Paris avec la gare multimodale située à Créteil Echat.

Grâce au projet RBI, une première réponse est apportée à ces enjeux avec une opération de réorganisation moderne des prises en charge opératoires, critiques et interventionnelles, mettant à disposition des équipes un outil collectif, évolutif et adaptable aux évolutions technologiques.

La première phase de ce projet correspond à la construction d'un nouveau bâtiment, relié à la tour principale de Mondor, qui regroupera le bloc opératoire, y compris les Soins de Surveillance Post Interventionnels (SSPI), et les soins critiques de l'établissement.

Ce projet porte de multiples objectifs :

- ▶ Reconfiguration, modernisation, mise en conformité et regroupement des réanimations,

du bloc opératoire, des sites de SSPI aujourd'hui dispersés sur plusieurs étages de l'hôpital

- ▶ Soutien d'une activité qui augmente, évolue (ambulatoire), utilise des nouvelles techniques (salle hybride)
- ▶ Meilleure articulation des différentes composantes du plateau médico-technique, pour améliorer les circuits des patients et les circuits logistiques
- ▶ Nécessité d'un outil performant, évolutif et adaptable aux évolutions technologiques

Ce bâtiment a été pensé et conçu pour répondre à ces objectifs :

- ▶ Les espaces de soins critiques standardisés et les secteurs de réanimation sont organisés autour d'un poste de surveillance offrant une parfaite visibilité sur chacune des chambres. Y seront implantés 55 lits de réanimation (40 lits de réanimation chirurgicale et 15 lits de réanimation médicale); 30 lits de surveillance continue (18 lits de surveillance continue chirurgicale et 12 lits de surveillance continue médicale).

- ▶ Un bloc opératoire, évolutif et performant, garantit l'évolution des prises en charge, le découpage par module a été pensé pour optimiser la spécificité des activités de l'Hôpital. Ainsi le bloc opératoire s'organise de la prise en charge la plus programmée avec une plus forte rotation « la chirurgie ambulatoire », à la prise en charge la moins prévisible « l'urgence ». Le bloc accueillera 21 salles d'opération, dont une d'extrême urgence et deux hybrides; 36 places de Soins de Surveillance Post Interventionnels, 6 boxes permettant un circuit cour de réveil, une salle pour les petits gestes (ElectroConvulsivoThérapie, Chocs électriques Cardio) et 2 postes de déchocage.

- ▶ L'ensemble des transports sera automatisé, avec un système pneumatique pour la biologie et les Produits Sanguins Labiles avec un système TAL Transport Atomisé Lourd, pour l'approvisionnement (instrumentation, linge, dispositifs médicaux et dispositifs médicaux stériles, déchets, médicaments, restauration). Les réserves pour le stockage ont été optimisées avec la mise en place d'un système de transstockeur sur toute la hauteur du bâtiment permettant d'alimenter à partir du point bas l'ensemble des niveaux du bloc opération et des réanimations.

Cette organisation logistique, efficiente et moderne, permettra de réduire le temps soignant consacré aux tâches logistiques pour favoriser le temps auprès des patients.

Le démarrage du chantier de construction du bâtiment RBI est programmé à partir du second semestre 2017 pour durer jusqu'en 2020.

La modernisation de l'hôpital Henri Mondor est possible grâce à la mise en service de ce nouveau bâtiment et se poursuivra en réorganisant les surfaces libérées par la 1^{re} opération pour d'autres composantes du plateau technique regroupant tout d'abord l'imagerie interventionnelle, l'endoscopie et l'Unité de Chirurgie Ambulatoire.

Ce projet, alliant modernité, performance et nouvelles technologies, ouvre une grande opportunité d'améliorer notre offre de soins sur notre territoire de santé en repensant nos organisations dans une logique de parcours de soins optimisés, adossés à la recherche et à la formation.



Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor certifiés par la HAS

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Nous avons le grand plaisir de vous informer que nous venons de recevoir notre rapport de certification définitif. Le collège de la HAS a décidé de certifier les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor APHP sans réserve ni recommandation et de nous attribuer la note A.

Ce résultat magnifique est le vôtre et nous souhaitons vous adresser nos félicitations pour le travail réalisé qui vient d'être reconnu à sa juste valeur par la Haute Autorité de Santé.

Vous avez été au rendez-vous de cette visite de certification et au-delà vous avez su démontrer que nous sommes collectivement engagés dans une **culture pérenne et continue de sécurité des pratiques professionnelles et d'amélioration de la satisfaction des patients.**

Notre pilotage du management qualité risques par thématiques transversales et par pôles et services a été jugé solide. La qualité de l'accueil réservé sur le terrain par les responsables médicaux et paramédicaux des pôles, chefs de service et cadres des unités de soins a été également particulièrement appréciée par les experts visiteurs. Enfin, les directions fonctionnelles ont pris toute

leur part dans la préparation et le déroulement de cette visite. Cela ne signifie pas que tout fonctionne idéalement dans la vie de tous les jours de notre institution mais que nous sommes collectivement engagés pour identifier et travailler sur nos risques. Pour nous améliorer, il ne faut pas craindre de transmettre ces éventuels dysfonctionnements ou événements indésirables.

Un remerciement tout particulier enfin aux pilotes des processus et de la CQSS, aux référents médicaux et paramédicaux de pôles, aux cadres experts de la direction des soins, aux représentants des usagers, aux responsables qualités gestions des risques, CGRAS et chargés des relations avec les usagers de la DURQ qui fournissent un travail d'appui considérable pour accompagner cette démarche au quotidien auprès des professionnels de terrain.

Ce résultat nous place parmi les tout meilleurs hôpitaux Universitaires de France avec un GH des Hospices Civils de Lyon. Vous pouvez consulter le rapport en ligne sur notre site intranet <http://portail-cms.aphp.fr/huhm/spip.php?article144> et le site de la HAS, rubrique résultats de certification.

CERTIFIÉS



Mercredi 28 juin 2017 à 17 h 00 **Amphithéâtre 4 de la Faculté de Médecine**

Réunion d'information concernant le décret d'application n°2016-1537 de la loi n°2012-300 du 5 mars 2012 (dite « Loi Jardé ») relative aux recherches impliquant la personne humaine et concernant l'encadrement de la recherche médicale

Cette réunion sera animée par Mesdames FAVREL-FEUILLADE et Madame DEMERVILLE, de la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation,



Vendredi 15 septembre 2017 : **Journée mondiale des Lymphomes**

Organisée par l'unité Hémopathies Lymphoïdes et l'Association France Lymphome Espoir

- ▶ **Réunion échange** en Salle Nelly Rotman - (porte 1) de 14 h 00 à 16 h 30 animée par le Professeur Corinne Haioun Hématologue de l'hôpital Henri Mondor
- ▶ **Stand** animé par l'Association France lymphome Espoir dans le hall de l'hôpital de 14 h 30 à 16 h. Inscription gratuite : www.journeefrancelymphomeespoir.fr



Mercredi 27 septembre 2017 à 18 h **Inauguration du TEP/IRM**

Destiné à une activité clinique en oncologie.



Judi 28 septembre 2017 : **Journée d'information sur les droits en santé**

Patients, usagers, professionnels de l'hôpital et hors Émile-Roux.



Samedi 23 septembre 2017 : MARCHÉ ACTIVE CALIPSSO – Base de loisirs de Créteil

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor en partenariat avec la ville de Créteil organisent la 7^e édition de la Marche active « CALIPSSO » le samedi 23 septembre 2017.

En partenariat avec des institutions publiques, privées et le Fonds de dotation Henri Mondor, cette marche est animée par la communauté médicale et paramédicale du Groupe Hospitalier.

Chaque année, la marche CALIPSSO permet de soutenir financièrement un projet important dans le domaine de la cancérologie. Cette année, c'est vers l'analyse et le

stockage des tumeurs que nous porterons nos efforts. En effet, les progrès de la biologie et les avancées de la recherche permettent aujourd'hui d'identifier plus finement les caractéristiques de chaque cancer et ainsi d'identifier les traitements les plus efficaces. Vos dons permettront de se doter de nouveaux équipements de biologie destinés à la recherche sur les caractéristiques des tumeurs en cancérologie.

Cette année de nouvelles animations sont mises à l'honneur :

- ▶ Le SAMU 94 avec la présence exceptionnelle de l'hélicoptère sanitaire d'Ile de France. Il viendra à la rencontre du Grand Public en proposant un atelier de formation sur les gestes d'urgence.
- ▶ Vous découvrirez par nos médecins urologues la « Prostate géante ».
- ▶ Le stand robot « Da Vinci » toujours présent pour la joie de tous.
- ▶ Les élèves de l'École d'Ostéopathie de Nanterre animeront un stand.
- ▶ Un concert des années 80 avec l'Association « Portes ouvertes ».
- ▶ Un échauffement en musique avec nos entraîneurs sportifs de l'APSAP.

Cette manifestation proposera un village de stands de prévention, d'animation et d'information avec la participation de la communauté médicale, paramédicale et de nos partenaires fidèles Da Vinci, l'Université Paris Est Créteil, l'École d'infirmière des HUHMs, l'école d'Ostéopathie de Nanterre, MACSF, GMF, MNH/BFM, Ligue contre le Cancer, ADOC 94, Conseil Général du Val de Marne, Mutuelle Complémentaire, Relay H, Decathlon, Élite, Créteil Soleil, Roche, l'Embellie.

Cette Marche contre le cancer est une fête pour le public, patients, familles et personnels de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

Grâce à votre soutien et votre aide, et en manifestant votre présence lors de la Marche « CALIPSSO », aidez-nous à aller toujours plus loin.

« Mobilisons-nous, tous unis, contre le cancer » au profit du fonds Henri Mondor

Inscriptions sur le site : <http://chu-mondor.aphp.fr>

Venez nombreux participer en famille,
Samedi 23 septembre 2017 à la marche
(Départ 10 h - 4,2 km autour du lac
de la Base de Loisirs de Créteil),

Venez nombreux pour encourager les marcheurs
et manifester votre intérêt pour lutter contre le cancer

Venez visiter l'intérieur d'une prostate,

Venez-vous exercer avec le robot Da Vinci,

Apprenez les premiers gestes d'urgence avec le SAMU 94



FONDS HENRI MONDOR
« Henri Mondor contre le Cancer »

Dons en ligne sur le site www.fonds-henrimondor.fr

<https://www.facebook.com/fondshenrimondor>

<https://twitter.com/fondsmondor>

Président du Fonds Henri Mondor : Michel MEIGNAN, PU-PH
michel.meignan@aphp.fr

En connaître plus sur les directives anticipées

La rédaction des directives anticipées est un droit depuis la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, renforcée par la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie et son décret d'application du 3 août 2016.

Une appropriation lente par les patients et par les professionnels de santé

Les directives anticipées sont les volontés de toute personne majeure, exprimées par écrit, sur les traitements ou les actes médicaux qu'elle souhaite ou non, au cas où elle ne serait pas capable de communiquer après un accident grave ou à l'occasion d'une maladie grave. Ces instructions rédigées par avance concernent les conditions de la fin de vie, c'est-à-dire de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser les traitements ou actes médicaux.

Pourtant, rares sont les Français qui écrivent leurs souhaits. Selon un rapport de l'Institut national d'études démographiques (Ined), seuls 2,5 % des Français avaient rédigé des directives anticipées en 2012 (contre 10 % des Allemands). Toutefois, lorsque des directives anticipées existent, les médecins déclarent qu'elles ont été un élément important pour 72 % des décisions médicales en fin de vie.

Ce droit n'est pas simple à mettre en œuvre lorsqu'une personne est en bonne santé ou cherche à guérir de sa maladie. Envisager sa fin de vie, s'imaginer dans un état de dépendance, de souffrance, en situation d'échec thérapeutique, mentionner sur papier ce moment de vie est difficile. Pour aider à la rédaction des directives anticipées, l'HAS propose deux formulaires en fonction de la situation dans laquelle la personne se trouve : en situation de fin de vie ou d'atteinte d'une affection grave ou alors en situation de (supposée bonne) santé.

Les professionnels de santé expriment aussi une réticence à aborder ce sujet avec les patients. Au sein des HUHMs, les verbatim des soignants médicaux et paramédicaux exprimés lors des formations aux droits des patients confirment ce malaise. Quel est le bon moment pour débiter cet échange ? Comment trouver le temps ? Comment mener cette conversation sans ajouter des angoisses au patient ? Qui doit informer le patient ?

« La fin de vie, et si on en parlait ? »

Pour briser ce tabou, une campagne de sensibilisation et d'information a été lancée par le ministère de la Santé en décembre 2016. L'objectif est d'inciter chacun à dire de son vivant à exprimer s'il souhaite limiter ou arrêter les traitements qu'il pourrait recevoir en fin de vie, au cas où il deviendrait incapable alors d'exprimer sa volonté.

En février 2017, un spot télévisé, des encarts dans la presse, des bannières sur internet et des interventions sur les réseaux sociaux ont décliné ce message, mettant en scène une femme qui enfonce son bonnet sur ses yeux ou un homme qui cache son visage avec son journal, faisant « l'autruche » face à ce sujet. Un site internet a été créé www.parlons-fin-de-vie.fr et des « rencontres citoyennes » ont été organisées dans toute la France.



La campagne comporte un volet destiné aux professionnels de santé « Mieux accompagner la fin de vie en France ». Elle invite les professionnels à mettre en

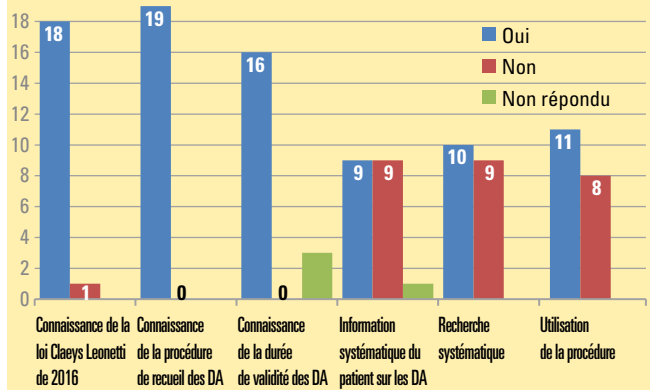
place les conditions du dialogue sur la fin de vie avec les patients et leurs proches : « La fin de vie, en parler avant ». Des formations dédiées aux professionnels et aux bénévoles, des outils pratiques pour aider les professionnels dans les réponses à apporter aux patients, des fiches pratiques et thématiques qui synthétisent les informations essentielles sur les nouvelles dispositions et les nouveaux

droits mis en place par la loi de 2016 sont proposés.

La non-exhaustivité de l'information du patient sur la possibilité de rédiger ses directives anticipées reste un risque prioritaire de notre Compte Qualité. Lors de la visite en novembre 2016, les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé ont qualifié cet écart en point sensible. Un audit « Bienveillance » mené en USLD par la Direction de l'Inspection et de l'Audit en janvier 2017 nous rappelle également notre obligation d'information des patients.

À l'hôpital DUPUYTREN, le Dr PERILLIAT, chef du pôle Gériatrique 91 et son équipe s'impliquent dans la mise en œuvre de ce dispositif en gériatrie. À l'initiative de Marjorie LE NEZET, apprentie en stage de Master à la DURQ, une enquête réalisée en mars 2017 auprès des médecins montre une bonne connaissance de la loi et une bonne traçabilité dans le dossier patient de l'information sur les directives anticipées lorsqu'elle est donnée. 19 médecins ont répondu à ce questionnaire anonyme. L'analyse des résultats a conduit à créer un groupe de travail composé de psychologues et de médecins dont le Dr BEHAR, référent qualité. Les travaux visent à actualiser la procédure de recueil et le modèle de rédaction proposé aux patients. Une plaquette d'information sur les directives anticipées destinée aux patients et aux professionnels sera disponible en septembre. Il faut maintenant informer tous les patients en capacité de recevoir cette information.

Les Directives Anticipées (DA) Résultats de l'enquête auprès des médecins de l'hôpital DUPUYTREN - Mars 2017



À RETENIR

Rédiger ses directives anticipées n'est pas une obligation. Ce choix est une décision personnelle qui fait suite à une réflexion sur ses propres valeurs, ses convictions fortes, ce qui a du sens pour soi concernant les conditions de sa fin de vie.

Les directives anticipées ont une durée de validité illimitée. Elles peuvent être modifiées ou annulées à tout moment par leur auteur. Elles s'imposent au médecin.

Si le médecin juge les directives anticipées inappropriées à la situation du patient, il doit rendre sa décision à l'issue d'une procédure collégiale inscrite dans le dossier médical. La décision de refus d'appliquer des directives anticipées est portée à la connaissance de la personne de confiance ou, à défaut, de la famille ou des proches.

Informé le patient de ce droit à rédiger des directives anticipées n'est pas uniquement à la charge des médecins. Tout professionnel de santé participe à cette information et la trace dans le dossier patient. Si le patient souhaite avoir des informations complémentaires pour rédiger ses directives, le professionnel, s'il n'est pas praticien, l'invite à en parler avec son médecin.

Retour d'expérience sur la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en psychiatrie - Albert Chenevier

■ Une évaluation des pratiques professionnelles concernant la préparation et l'administration des médicaments et un audit des conditions de stockage ont été menés par les équipes de psychiatrie et la PUI en lien avec le bilan des analyses des erreurs médicamenteuses

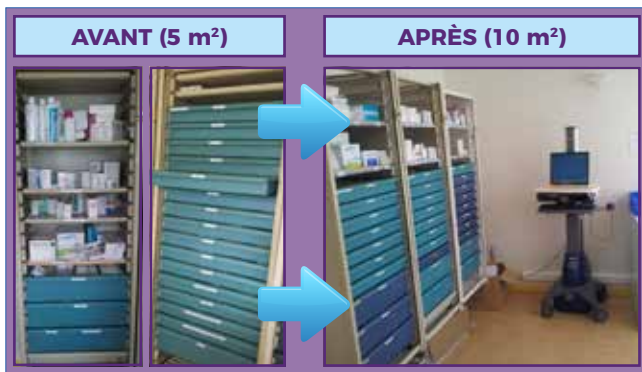
■ Des actions correctrices sont mises en œuvre sur les différentes étapes du processus :

- ▶ Le stockage : amélioration des conditions de stockage dans de nouveaux locaux : 5 unités = 5 unités de stockage sécurisées
- ▶ Identification d'un préparateur en pharmacie référent de la psychiatrie, gère les antennes pharmaceutiques des 5 unités avec prise en charge de l'approvisionnement, gestion des périmés et des retours...
- ▶ L'administration : élaboration de documents pour sécuriser l'utilisation des formes orales (procédure, tableau d'équivalence comprimés/gouttes, conditions de conservation des flacons après ouverture...).

■ Les mesures d'impact sont évaluées

Amélioration de la sécurisation de la préparation et de l'administration des gouttes buvables avec mise à disposition d'un étiquetage individualisé pour chaque préparation (procédure formalisée).

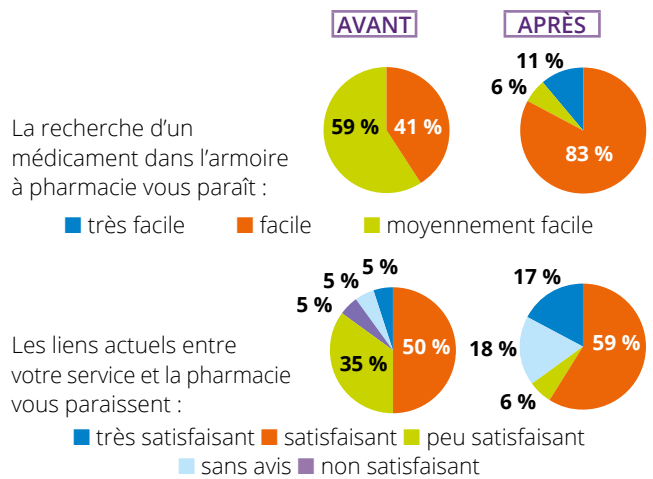
Amélioration des conditions de stockage avec suivi d'indicateurs concernant évolution du coût du stock, du nombre de références, du nombre de périmés, du nombre de lignes de commandes.



Conditions de stockage	Cèdres		Oliviers	
	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS
Nombre de références	292	283	233	202
		- 3 %		- 13 %
Nombres d'unités	11 329	8 120	7 555	6 912
		- 28,3 %		- 8,5 %
Montant du stock (€)	4 570	3 810	4 157	2 964
		- 17 %		- 29 %

Commandes (nombre de lignes)	Cèdres		Oliviers	
	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS
Commandes	279	146,7	151,5	121
		- 47,4 %		- 20,1 %
Bons d'urgence	40	9,7	14,5	9
		- 75,7 %		- 37,9 %

■ Questionnaire de satisfaction réalisé auprès des IDE



■ Verbatims relevés

Pas besoin de recopier
Meilleure lisibilité
Identification du contenu du gobelet

Difficulté à lire
Multiplicité des pots
Préparation de deux étiquettes

Gain de temps / **Contrôle ultime avant administration** / **Standardisation** / **Clair** / **Facile** / **Plus sécurisant** / **si une autre collègue administre** / **Éviter les erreurs de produits**

Problème de collage/décollage / **Perte de temps à chercher dans la liste** / **Aussi rapide que d'utiliser une étiquette vierge** / **Manque de place**

■ Communication réalisée au congrès HOPIPHARM (Poster)



Les enjeux de la confirmation de l'identité : protéger l'identité du patient pour mieux sécuriser l'accès à son dossier patient



Dominique BERREBI



Annie PHILOREAU



Jean-Léon LAGRANGE

Avec le dossier unique, tous les patients qui viennent dans un hôpital de l'AP-HP sont enregistrés dans une base unique ORBIS qui contient actuellement environ 7 millions d'identités différentes. Parmi elles seulement 15 % sont confirmées. Pourquoi est-il indispensable de confirmer une identité dans Orbis ? Quels sont les enjeux ?

L'identité d'une personne est définie par des traits stricts, des traits étendus et des traits biologiques.

- ▶ **Les traits stricts sont le nom de naissance, le 1^{er} prénom, la date de naissance, le sexe et le lieu de naissance. Ils sont invariants tout au long de la vie d'une personne. Ces traits stricts figurent sur les pièces d'identité officielles. Lors de la création d'un dossier, ils doivent être vérifiés par la présentation d'une pièce d'identité et orthographiés conformément à cette pièce d'identité.**
- ▶ **Les traits étendus concernent le nom usuel, les autres prénoms, les adresses postales, mail... le numéro de téléphone.**

Tous ces traits doivent être enregistrés idéalement lors de la première venue d'un patient. Ils sont actualisés à chaque changement (ex. : adresse).

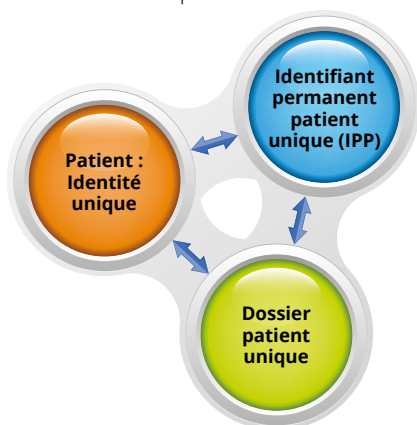
Dans ORBIS le statut d'une identité est soit « confirmé » soit « provisoire ». La confirmation de l'identité est un élément CLE de la fiabilisation de l'identité.

La présentation d'une pièce d'identité officielle (Carte Nationale Identité (CNI), passeport, carte de résident, carte de séjour pour un adulte) est indispensable pour confirmer une identité : la confirmation passe en effet par la sélection de la pièce d'identité officielle présentée et par l'enregistrement de son numéro. Cet enregistrement n'est nécessaire qu'une seule fois.

La confirmation intervient à la fin du processus d'enregistrement, après avoir fait vérifier par le patient (ou ses proches) les éléments

enregistrés. Elle fige uniquement les traits stricts (dans ORBIS : nom de naissance, premier prénom, date de naissance, sexe), les traits étendus restent modifiables. Dès lors seules des personnes habilitées peuvent modifier ces traits stricts.

Si l'enregistrement complet de l'identité n'est pas confirmé (absence de présentation d'une pièce d'identité officielle), il est possible de le faire lors d'une venue pour une consultation, un examen, une hospitalisation. En effet la présentation d'une pièce d'identité est une bonne pratique qui permet de s'assurer de l'identité du patient à chacune de ses venues, c'est le premier acte de soin. Tout personnel soignant est habilité à demander à un patient de présenter une pièce d'identité. L'identité est en effet la clé d'entrée au dossier patient unique : identité unique-dossier unique- IPP unique. Cette vérification assure le respect de la concordance : la bonne prescription-le bon soin-au bon patient.



Pourquoi aujourd'hui est-il indispensable de confirmer une identité dans ORBIS ?

Lorsqu'un patient se présente, avant de créer un nouveau dossier et de l'enregistrer, il est indispensable de faire une recherche d'antériorité : il est fréquent que l'on soit en présence d'une liste de patients aux identités proches, voire identiques, sur

plusieurs traits comme le nom... Ceci est particulièrement vrai lorsque le nom est fréquent. Il s'agit d'un homonyme. L'utilisation en première intention de la date et du lieu de naissance est la procédure la plus fiable pour les départager. Toutefois si ces traits ne sont pas figés, on peut être tenté de les modifier pensant qu'il y a une erreur. Les conséquences sont alors dramatiques puisque l'on provoque une collision. À quoi correspond une collision ? Il s'agit de l'enregistrement des données d'un patient dans le dossier d'un autre patient, quel que soit son lieu de venue ou d'hospitalisation. Une collision provoquée à Henri Mondor peut avoir des conséquences pour un patient suivi à Bichat...

L'autre enjeu immédiat est la mise en œuvre du projet GAM (Gestion Administrative des Malades) et de la généralisation au plus grand nombre de la pré-admission qui permettra d'obtenir une facturation fiable des actes pratiqués. Il s'agit d'un enjeu économique majeur qui nous concerne tous. L'enregistrement de la pièce d'identité se réalisera de plus en plus de façon dématérialisée, la vérification des traits enregistrés via un envoi d'une copie de la pièce d'identité permettra d'attribuer au bon patient le bon dossier, d'enregistrer l'ensemble des actes réalisés et d'obtenir leur paiement. Ce projet est en cours de déploiement ; tous les sites de l'APHP seront déployés d'ici fin 2018.

Quels sont les enjeux pour demain ?

L'utilisation des nouvelles technologies et le numérique ouvrent de nombreuses possibilités. Les patients souhaitent de plus en plus prendre rendez-vous en ligne et avoir directement un accès facilité à leurs informations médicales. Plus de 8 millions de patients viennent tous les ans dans les hôpitaux de l'AP-HP. Il est donc important d'anticiper ces enjeux. L'un des projets concerne la prise de rendez-vous via Doctolib® et l'ouverture d'un « portail Patient » qui permettra une relation à distance, sécurisée et connectée avec les patients, à horizon 2018.

Avec le portail patient, il y aura la possibilité pour un usager, à partir de son ordinateur ou d'un Smartphone d'avoir accès à ses résultats ou à son compte-rendu d'hospitalisation et de communiquer avec le système d'information et les professionnels de l'AP-HP. Cette communication sera sécurisée pour avoir la garantie de s'adresser à un usager authentifié : il est bien lui ; et identifié : il est bien un patient de l'APHP. Enfin cette relation connectée

permettra aux patients d'accéder à un certain nombre de facilités administratives en ligne et de service liés aux soins. Ces accès imposeront une procédure d'authentification stricte et en regard des informations sûres dans la base afin qu'il n'y ait pas d'erreur d'attribution d'informations. Des applications existent déjà qui préfigurent ces objectifs : AP-HP Patient®. Cette application permet déjà aux patients de préparer leur dossier de consultation ou d'hospitalisation, de prendre un rendez-vous, de payer en ligne leur frais... La confirmation des identités est donc plus que jamais un enjeu majeur pour protéger l'identité du patient et mieux sécuriser l'accès à son dossier patient.

En pratique

Confirmation de l'identité dans ORBIS dès la première venue

- ▶ Contrôle de l'identité du patient avec une pièce d'identité officielle
- ▶ Enregistrement de la pièce d'identité officielle
- ▶ Enregistrement du numéro de la pièce
- ▶ Par les personnels enregistrant les identités

Lors d'une nouvelle venue : consultation, examen, hospitalisation

- ▶ Vérifier que le patient est déjà enregistré
- ▶ Vérifier la conformité des données enregistrées
- ▶ Vérifier que l'identité est confirmée
- ▶ Si non : compléter les données sur présentation d'une pièce d'identité et confirmer l'identité
- ▶ En cas de doute ou de difficultés, demander à votre responsable et/ou consulter le guide de procédures sur l'identitovigilance.

Documents de référence

Procédures : enregistrement de l'identité du patient
Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge (GED)
Guide des procédures identitovigilance.
L'accueil du patient juin 2016 APHP (GED)

● Marie Guerrier

Mission Identitovigilance
Département Qualité et gestion des risques
DOMU, AP-HP

● Pr Jean-Leon Lagrange

Cellule d'Identito-Vigilance (CIV)
HUHM

● Dominique Berrebi

Cadre paramédical qualité, gestion des risques
Pôle Neuroleucomoteur (NLM)

● Annie Philoreau

Cadre Supérieur de Santé
Direction des soins et activités paramédicales (DSAP)

Coupe Pathos à l'Hôpital Émile Roux en avril 2017

PATHOS est un outil d'évaluation des pathologies des personnes âgées

L'outil PATHOS permet de quantifier et de décrire l'état de santé des patients et ainsi mettre en évidence les besoins liés à leur prise en charge, et leurs soins nécessaires. Il vise à mieux prendre en compte la charge réelle des besoins de soins pesant sur l'unité de soins de longue durée.

Un outil de tarification a donc été instauré, en parallèle de la grille AGGIR, qui mesure la perte d'autonomie du patient mais aussi le PMP (pathos moyen pondéré) qui mesure la charge en soins médicotéchniques. Ce codage est valable pour tous les établissements USLD (unité de soins de long duré) et EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Le modèle permet de faire le point, à travers une fiche de 50 états pathologiques, de ce dont souffrent réellement les personnes âgées hospitalisées et de les faire correspondre à 12 profils de soins, un état ne pouvant admettre qu'un seul profil de soin. 8 postes ressources sont requis afin de suivre les recommandations de bonnes pratiques cliniques dans la prise en charge des personnes âgées. Parmi ces postes on trouve : médecin, psychiatre, infirmier, rééducateur, psychothérapeute, la biologie, l'imagerie et la pharmacie. L'analyse prend en considération les soins requis même si le poste ressource n'est pas disponible sur le site.

L'outil Pathos reproduit la photographie de l'état pathologique d'un patient un jour donné.

Pour la validation, une bonne connaissance des dossiers patients et des preuves éligibles prouvant chacune des pathologies mentionnées est nécessaire. La procédure exige, en effet, l'exhaustivité des renseignements sur les patients afin de justifier la cotation faite par le médecin auprès des experts de l'ARS (Agence Régionale de Santé). La traçabilité des soins prescrits pour la prise en charge, constitue donc une preuve.

Ce suivi dépend tant de la disponibilité des médecins que de la disponibilité

et de la qualité des dossiers (dossier médical, dossier de soin, dossier kiné, dossier psychologue). Une coupe pathos transversale est actuellement pratiquée tous les 5 ans.

La Coupe Pathos à Emile Roux

La préparation de la coupe Pathos s'est déroulée de Novembre 2016 à mars 2017. La validation s'est tenue sur une journée, le 19 avril 2017. Nous avons été audités par deux médecins de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Sur un taux d'occupation de 379 lits, un échantillon de 90 fiches patients a été étudié de près. Une mobilisation générale de toute l'unité de soin a été nécessaire afin de faire le point sur les dossiers sélectionnés. Les quatre chefs de service ont été présents auprès des médecins durant toute la journée d'étude ainsi que la directrice de l'hôpital. Plusieurs points positifs ont été relevés par les experts, notamment notre bonne logistique qui a permis de concentrer les trois journées de travail initialement prévues en une seule.

Nous avons été félicités pour l'excellente tenue des dossiers des patients. Les experts de l'ARS ont noté que les médecins gériatres de notre hôpital ont une bonne connaissance des pathologies des malades. Les experts ont aussi relevé la qualité du soutien et de l'accompagnement des Praticiens titulaires sur les missions transversales

Une restitution des résultats a été présentée à l'ensemble des professionnels et s'est tenue en mai, salle Blanche-Barjau.

Même si l'outil PATHOS est assez complexe, il constitue un enjeu important tant pour la bonne prise en charge des patients en USLD que d'un point de vue budgétaire puisque les financements accordés en dépendent.

Merci à tous les professionnels de santé de l'hôpital qui ont participé au bon déroulement de cette coupe, mais aussi à l'ensemble des équipes qui nous ont aidés à la mener à bien.

● D^r Habiba Birane

Soins de longue durée, pavillon Haguenu
Service du Pr Jean-Philippe David
Hôpital Émile Roux

Quand le soin devient plaisir

Les ateliers en Socio-Esthétique sur la Plateforme CALIPSSO



Carine VOISIN

Depuis sa création en 2011 et jusqu'à ce jour, la Plateforme CALIPSSO (cellule pour l'Accueil, l'information, Le parcours de Soins de Support en Oncologie), propose différentes Consultations Médicales, Professionnelles, Infirmières qui ont considérablement augmenté selon la demande des patients atteints de pathologies cancéreuses.

Depuis août 2008, la Socio-Esthétique à l'hôpital Henri Mondor, propose des soins sur le pôle CITI (Cancérologie, Immunologie, Transplantation,

immunité) et sur la plateforme CALIPSSO.

Cette activité différente du métier de soignant, mais tout aussi complémentaire par ses soins appropriés, facilite les

échanges, apporte un réconfort, une détente, un regard nouveau, une énergie nouvelle auprès d'un patient fragilisé par la maladie.

Depuis novembre 2014 et jusqu'à ce jour, la Socio-Esthéticienne propose au sein du service CALIPSSO différents ateliers de bien-être. Ces ateliers ludiques, conviviaux, animés de musique d'ambiance se déroulent dans une salle dédiée.

La partie théorique et pratique de ces ateliers permet aux patientes de se retrouver en groupe, d'échanger librement sur leur bien et mal-être, d'être reçu seul ou à deux, de se soutenir moralement, physiquement, de reprendre confiance en soi.

Les thèmes d'ateliers proposés sont le maquillage, la ligne des sourcils, le modelage du visage, le modelage des mains et des pieds. Ils apportent une nouvelle dimension de l'esthétique auprès d'un public diminué par la maladie et les traitements.

Le maquillage :

Il s'agit d'un maquillage simple, naturel, facile d'acquisition tout en étant en harmonie avec l'ensemble de son visage, et son style de vie. Les produits utilisés sont dermo-cosmétiques, anti-inflammatoires, anti-irritations, sans parfums, sans paraben, adaptés selon les types de peaux. La patiente repart maquillée, souriante face à sa nouvelle image du moment.

Marie-Laure : « Je recommande cet atelier très dynamique, complet, très pédagogique avec des conseils utiles et réutilisables... »

Hélène : « Merci beaucoup, super ambiance, une très grande détente, je me sens guérie... »

C'est bon de rencontrer des personnes comme vous, d'avoir un autre regard sur nous-même, de sortir de chez soi... »

Fatma : « Je suis très heureuse d'être ici, c'est convivial, on pense moins à la maladie, on l'oublie même. »



Tout le monde montre une joie de vivre, personne ne se juge, et cela permet aussi de retrouver sa féminité. Merci beaucoup... »

Ligne des sourcils :

Les sourcils représentent un élément capital dans l'expression du visage. Cependant ils sont rarement harmonieux naturellement. Cet atelier permet aux patientes de corriger leur ligne, en les épilant pour améliorer la beauté du regard et mettre en valeur la morphologie du visage.

Marie : « Atelier très communicatif et efficace. On apprend à redessiner les sourcils avec l'aide de la pince crabe, à voir les résultats. Très appréciable aussi pour discuter avec d'autres patientes... »



PAROLLES DE PATIENTS

Monique : « Le groupe est très homogène, on est à l'aise pour dialoguer et apprendre entre nous... »

Catherine : « Je suis ravie d'être ici, on peut parler de tout, c'est agréable de se mettre en valeur, atelier très plaisant... »

Modelage du visage :

Le modelage du visage consiste à pratiquer une gymnastique faciale du visage pour accroître le volume et le tonus des fibres musculaires, afin de les détendre et oublier les préoccupations de la journée.

Martine : « Cet atelier très positif m'a permis de distinguer deux parties : la gymnastique du visage et le massage. Une préférence pour le massage où j'ai pris beaucoup de plaisir à le pratiquer sur une autre personne, avec des gestes plus lents que sur moi-même, un bon exercice par la suite pour chez moi. Cela permet de soigner l'extérieur... »

Antoinette : « J'ai beaucoup aimé le massage, ça m'a apporté un bien-être, je vais bien dormir. En début de séance ma tête était lourde, puis les mouvements, les massages m'ont permis de libérer les tensions, d'être plus légère, je me sens tranquille dans ma tête... »

Danièle : « Énormément de détente dans cet atelier. Ce matin je suis arrivée dans le service pas bien disposée et très apaisée durant la matinée. C'est une reconnexion avec mon corps... »



Modelage mains, pieds :

L'un des aspects positifs de cette pratique tient au fait qu'il n'est pas nécessaire d'attendre qu'une douleur ou une blessure se manifeste pour se masser soi-même. C'est un apprentissage agréable, qui connaît peu de contre-indications. De plus, des massages réguliers sont l'un des moyens les plus efficaces pour évacuer le stress et la fatigue d'une journée de travail.

Raymonde : « Avec un échauffement du corps en début de séance, cet atelier très complet m'a détendu des pieds à la tête, j'ai moins de douleurs dans le ventre et cela m'a permis d'acquérir différents gestes et postures. La musique est agréable à entendre, très relaxante... »



Véronique : « Très bien, l'échauffement est très important en début de séance, les mouvements sont harmonieux, agréables permettant d'assouplir les articulations... »

Baleki : « Ça m'a fait beaucoup de bien, très original l'échauffement. Avant de commencer l'atelier, je ressentais beaucoup de douleurs dans le corps qui ont disparu par la suite. Cet atelier m'a fait voyager et mon angoisse est partie... »

Suite au succès de tous ces ateliers bénéfiques aux patientes et pour contenter une certaine parité, il sera proposé, dans les mois à venir, au sein de la plateforme CALIPSSO, un nouvel atelier de pratique différente qui suscitera une nouvelle technique d'approche. Cet atelier Homme, Femme, intitulé « Massage Assis » dont le but sera de dénouer, soulager, détendre les zones de tensions situées au niveau de la tête,

du cou, du dos, des bras et des mains sur une personne habillée afin de trouver une nouvelle harmonie dans le corps. Ces séances pourraient être étendues en hôpital de jour ainsi qu'individuellement dans les chambres d'hospitalisation.

● **Carine VOISIN**

Socio-Esthéticienne,
Pôle CITI – Plateforme CALIPSSO – Hôpital Henri Mondor
Contact : Poste 12598

L'Atelier QI GONG

Qu'est-ce que le **Qi Gong**, cet art chinois ancestral qui aujourd'hui a trouvé place à CALIPSSO ?

Une force (Qi) que l'on met à l'œuvre (Gong), un dynamisme, un élan, corps et esprit réunis.

Vu de l'extérieur, ce sont des mouvements lents qui utilisent la respiration et la concentration. **Le Qi Gong permet d'apaiser les**



tensions, d'assouplir le corps, de faciliter le fonctionnement des organes (digestion, sommeil...), de calmer nos émotions.

Le Qi Gong de la marche ou « **XI XI HU** » (1) est particulièrement recommandé pour les personnes atteintes d'un cancer. Cette marche, au sein d'un atelier hebdomadaire d'une heure, associée à des automassages, étirements, assouplissements, ouvre une voie de calme, permet un mieux-être dont les pratiquants sont les auteurs.



(1) : traduire : XI = inspir ;
HU = expir. Prononcer : tchi
tchi rou

Les cours de Qi Gong se déroulent tous les jeudis de 14 h 30 à 15 h 30 sur CALIPSSO.

Inscriptions au 01 49 81 44 44

● **Bernadette Clerc**

Moniteur d'Arts Martiaux,
Option : Arts Énergétiques Chinois
Association « le chemin des souffles »

L'Atelier CHOCOLOGIE

Dans le cadre du partenariat de l'hôpital avec « l'Association tout le monde contre le cancer », le 4 mai s'est tenu sur CALIPSSO, un atelier de Chocologie. L'histoire du chocolat de la cueillette des calebasses jusqu'à la dégustation en passant par

toutes les étapes de transformations a été racontée en image aux patients.

Durant la 2^e partie de l'atelier les patients devaient après dégustation, identifier l'origine des fèves de cacao, Papouasie ou Costa Rica, la consistance



du chocolat ganache ou praline et leurs parfums épices, fruits, etc. Cet atelier dont le but est de promouvoir le bien-être chez nos patients a rencontré un franc succès.

Association « Tout le monde contre le cancer »



Une action collective en direction des patients en collaboration avec le service social CRAMIF



La caisse nationale d'assurance maladie, pour promouvoir l'employabilité des travailleurs salariés, chômeurs, apprentis, stagiaires, intérimaires et invalides a développé des politiques publiques. Elle a confié cette mission au service social CRAMIF pour accompagner les assurés en arrêt de travail afin de prévenir la désinsertion professionnelle.

L'objectif est d'intervenir le plus en amont possible afin de les informer sur leurs droits, leurs devoirs et les différents dispositifs existants pour préparer le retour à l'emploi dans de bonnes conditions.

Pour ce faire, un partenariat est mis en place entre le service social hospitalier, le service social CRAMIF et le service de santé au travail.

L'objectif est d'intervenir par des réunions d'information collectives en direction des patients hospitalisés, ou suivis.

Cette action se décline en cycles de trois séances ;

1^{er} – Informations sur les dispositifs de l'assurance maladie pour les aides à domicile et leur financement, afin de prévenir

les ré hospitalisations.

2^e – Information sur l'arrêt de travail, les droits et les devoirs
3^e – Information sur le retour vers l'emploi, avec le concours d'un médecin de santé au travail. Sont abordés la visite de pré-reprise, les différents dispositifs de l'assurance maladie pour bénéficier d'une remobilisation précoce.

Ce premier cycle s'est déroulé à l'hôpital Albert Chenevier du 21 février au 10 mars 2017. Quarante patients ont participé à ces séances d'information collectives. À l'issue des réunions, ils ont pu prendre des rendez-vous avec le service social de la CRAMIF pour un accompagnement social adapté dans le cadre du parcours attentionné de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Cette action a fait l'objet d'une mobilisation des travailleurs sociaux d'Albert Chenevier qui ont ciblé et informé les patients concernés pour participer à ces réunions. Les cadres de santé des services ont été associés et aidants. Nous les remercions de leur investissement et sollicitons tous les professionnels du GH à diffuser largement cette information auprès des patients.

Un deuxième cycle s'est tenu sur Albert Chenevier avec trois séances à Chaptal, les 15, 20 et 29 juin.

Contacts :

M^{me} EUSTACHE Cadre socio-éducatif site Albert Chenevier, poste 13811

M^{me} D'HONDT Cadre socio-éducatif site Henri Mondor, Coordinatrice du service social sur tout le GH, poste 12290

● **Annie Eustache**
Cadre Socio-Educatif - Hôpital Albert Chenevier

● **Maimouna Drame Tall**
Responsable du service social CRAMIF

La Maison des Usagers ouvre ses portes à Dupuytren

La maison des Usagers a ouvert ses portes à Dupuytren depuis le 11 mai dernier.

Elle permet aux représentants des Usagers de Joffre-Dupuytren de disposer d'un lieu d'écoute et d'information pour les patients, leurs familles et leurs proches. Elle se situe dans l'Espace Françoise Daré, proche de la cafétéria et au cœur de l'hôpital.

Une permanence sera assurée un après-midi par semaine.

Ouverte une fois par semaine pendant tout le mois de juillet, elle sera fermée au mois d'août ; les permanences reprendront à partir du 7 septembre.



Journées portes ouvertes APHP à l'hôpital Dupuytren

Le samedi 20 mai dernier, l'hôpital Dupuytren a ouvert ses portes pour présenter au grand public les activités des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor.



et de l'hygiène, et les services de soins de confort ou d'aide à l'occupationnel (socio-esthétique, services d'animation, médiathèque). Une large part a été donnée aux représentants des usagers, aux associations et aux réseaux de santé, qui ont pu présenter leurs activités liées à l'hôpital.

Outre la visite des nombreux stands, les visiteurs pouvaient assister à une table ronde autour de la prise en charge des pathologies psychiatriques du sujet âgé en Unité Cognitivo-Comportementale (UCC) et Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) récemment ouvertes à Dupuytren. Le thème de la nutrition des patients hébergés dans ces Unités a été, quant à lui, traité en association avec l'Unité Transversale de Nutrition clinique (UTNc). Cette conférence a réuni la Direction, les médecins responsables, des soignants de l'unité et un public très attentif.



Durant tout l'après-midi, les professionnels ont présenté les prises en charge spécialisées proposées par le groupe hospitalier (l'Oncogériatrie, la Télémédecine : Gériatrie, le suivi des plaies et cicatrises, la prise en charge de la chute, le programme d'Éducation Thérapeutique « Aidance » des proches des malades Alzheimer, les approches complémentaires en soins), ainsi que les activités de contrôle de la qualité



Le Samu 94 a proposé une formation initiation aux premiers gestes d'urgence, tandis que le public découvrait les véhicules d'intervention et de coordination.



La voiture-tonneau, proposée par la GMF, avec l'Association « La route en toute sécurité », a remporté un franc succès, démontrant l'utilité du port de la ceinture de sécurité et les dangers de la route. Grâce à l'implication de l'Association Portes-Ouvertes, le concert du groupe « Sweet Groove » a fait entendre le répertoire des années 80, tandis que gaufres et barbes à papa ravissaient les gourmands.



La veille vendredi 19 mai, les élèves de 4^e et de 3^e de deux collèges proches de l'hôpital ont pu visiter les services support de l'hôpital, rencontrer les professionnels soignants et non soignants, et assister à une conférence sur la nutrition avec le responsable de l'UTNc.



Visite des élèves des collèges Daudet et Delacroix

Loïc Lesavre, 3^e place sur le podium

Un coup de maître pour un coup d'essai !

Loïc Lesavre, (en jogging noir sur la photo) agent de maîtrise au secteur production du service restauration de l'hôpital Émile-Roux, s'est inscrit pour la première fois, avec deux de ses collègues de la cuisine, aux 10 kms de l'AP-HP. Une course qui s'est déroulée à l'occasion des journées portes ouvertes du 20 mai.

Excellente idée ! Puisque sur 600 participants il se classe 3^e !!! Avec 35'20" !

« Pour moi la course à pied est plus qu'une passion, c'est vital, j'en ai besoin pour me vider la tête », confie-t-il. « Je m'entraîne 3 à 4 fois par semaine ».

« J'ai apprécié la super bonne ambiance, le beau parcours, et l'excellente organisation, de plus, le beau temps était de la partie » « j'ai été surpris d'entendre mon nom cité pour le podium. »



Toutes nos félicitations pour ce beau résultat et rendez-vous l'année prochaine !
Propos recueillis par Christian Lavoisier

Semaine d'information et de prévention des addictions sur le GH du 24 au 28 avril 2017

La prévention des addictions constitue un enjeu pour la santé et la sécurité des professionnels hospitaliers ainsi que pour le bon fonctionnement de nos services. Comme en témoigne le nouveau plan santé au travail, ces dernières années ont vu émerger une prise de conscience de la nécessité de mieux accompagner les professionnels dans le traitement de cette maladie.

La politique de prévention des addictions au sein de notre groupe hospitalier repose dans chaque site sur un réseau interdisciplinaire de professionnels en charge de la prévention des risques professionnels ou de l'accompagnement social des personnels. Elle concerne tous les types d'addictions auxquelles les professionnels hospitaliers peuvent être sujets : alcool, tabac, drogues, médicaments et jeux. Elle se traduit à la fois par des actions de sensibilisation et d'information et des actions de formation auxquelles peuvent participer préventeurs, membres de la direction des ressources humaines, encadrement, membres de CHSCT.

C'est dans ce cadre que s'est tenue la semaine de prévention des addictions du 24 au 28 avril sur l'ensemble des sites du GH.

À l'hôpital Henri Mondor et Albert Chenevier

Le lundi 24 avril 2017, le site Henri MONDOR a lancé la semaine d'information et de prévention des addictions pilotée par le service ErgoPACT de la DRH avec l'appui de la communication, du RESPAD (réseau national de prévention des addictions) et de la mission Fides de l'AP-HP qui coordonne la prévention des addictions au sein de notre institution.

Le Lundi 24 et le mardi 25 avril, cette manifestation a permis d'accueillir, sur les deux sites plusieurs stands de partenaires comme les mutuelles MNH et 602, la GMF et la MACSF qui ont proposé de la documentation et diverses activités pour sensibiliser sur les conduites addictives notamment au volant ainsi que des associations comme la ligue contre le cancer, les alcooliques anonymes

et l'association sportive APSAP.

Autour des équipes pluridisciplinaires et médicosociales de chaque site, un débat nourri sur l'accompagnement des addictions a offert l'occasion de détailler les leviers d'action à la disposition des agents et de leur encadrement pour repérer et prévenir les conduites addictives.



À l'hôpital Albert CHENEVIER,

Le mardi 25 avril, cette sensibilisation a pris corps à travers une jeune troupe de théâtre amateur, emmené par M. Ahmed MAAFA, animateur au service d'addictologie.

Membres de l'Association ArtGosses, ces jeunes étudiants ont su interpeller les personnels venus sur les effets des addictions en milieu professionnel. Les saynètes inspirées de situations réelles

ont permis de montrer qu'en milieu de travail, les conduites addictives prennent différentes formes, altèrent les comportements, génèrent accidents, absences, pertes de compétences.



En jeu : la qualité de vie au travail de tous et le maintien dans l'emploi.

Le personnels de nuit ont aussi répondu présent à l'invitation de 19 h 30. Ils ont

pu également assister aux saynètes et échanger.

M. MAAFA Ahmed, animateur dans le service d'addictologie de l'hôpital Albert-Chenevier, a été sollicité dans le cadre de ses missions d'enseignant-animateur de l'Association « la Compagnie ArtGosses » dont l'objectif est de promouvoir les personnes désireuses de s'adonner aux activités de théâtre amateur, pour l'écriture et la mise en scène d'un spectacle théâtral. Au cours de cette journée, les 6 élèves adhérents à l'association ont présenté, en journée, mais aussi pour le personnel de nuit, les saynètes sous la direction de M. MAAFA.

Les 4 saynètes qui abordaient les thèmes de l'alcool, du jeu, du cannabis, ont été écrites par les adolescents de la compagnie ARTGOSSSES initiés au monde professionnel et aux comportements addictifs, en collaboration avec les patients de l'hôpital de jour d'addictologie d'Albert-Chenevier. Le contenu des textes ont atteint les objectifs prescrits

autour de directives comme : travailler sur les représentations liées aux comportements addictifs, s'autoriser à parler des addictions, mettre l'accent sur l'efficacité professionnelle dans l'exercice des missions confiées et la sécurité dans la prise en charge des patients ou encore réagir face à un collègue en difficulté en faisant appel aux réseaux internes et externes de professionnels formés à la prise en charge de personnel en situation d'addiction. Chacun des 6 personnages se trouve confronté à un risque, doit l'appréhender et dévoiler ses capacités dans un état de conscience plus ou moins lucide de sentiments entrecroisés abordant divers thèmes tels que : la peur, la réaction face au produit, les relations professionnelles, l'espoir..., représentant ces différentes notions qui permettent la construction de l'identité, l'affirmation de la personnalité et qui sont autant de portraits de situations vécues dans notre environnement professionnel.



À l'hôpital Joffre-Dupuytren

La journée de prévention des Addictions, organisée par le service ERGOPACT et le Service de Santé au travail du site, s'est déroulée le vendredi 28 avril à Dupuytren, en présence de J.F Besset, DRH à Émile Roux et Responsable du service ERGOPACT du GH, F. Annane, Directrice du site et Th. Besse, Ingénieur Ergonome du GH.

Le stand, animé par le médecin du travail, l'infirmière du service de santé au travail, la Conseillère Prévention des Risques Professionnels, la responsable de formation et la psychologue du personnel, a été l'occasion d'échanger et d'informer un

public actif et participatif.

Trois parcours avec lunettes déformantes ont été proposés, sur des options différentes en termes de disposition au sol et de degrés d'alcoolémie (GMF, MNH et Association Vie Libre). Le stand de la GMF a associé tout particulièrement l'alcool et la conduite de véhicules. Les cocktails sans alcool, proposés sur le stand de la MNH, ont eu un grand succès auprès des visiteurs.

Parallèlement, un moment d'échange s'est déroulé en salle F. Daré, autour des de l'INRS (Institut National de Recherches et de Sécurité), prêté par la Mission Fides. Le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire ont pu

débatte avec un public très attentif, débat enrichi par les témoignages de l'association Vie Libre. En outre, cette dernière a mis à disposition une exposition constituée de douze panneaux sur le risque alcool qui a été affichée dans le hall plusieurs jours. Cette journée a été riche en échanges et a permis d'initier une démarche de sensibilisation auprès de l'ensemble des personnels, et particulièrement auprès des cadres. Elle a permis de confirmer la volonté de tous les acteurs de la prévention des risques professionnels de poursuivre les actions vis-à-vis de cet important problème de santé publique.



**À l'hôpital Émile Roux,
La journée du mercredi 26 avril consacrée
à la prévention des addictions en milieu
professionnel a créé l'évènement.**

De nombreux stands animés par des professionnels et nos partenaires ont accueilli les nombreux visiteurs. Des jeux et des animations ludiques sur ce thème leur étaient proposés. Forte affluence l'après-midi salle Blanche-Barjau, où agents et cadres de l'hôpital, étudiants de l'IFSI, anciens patients du service d'addictologie ont apprécié et applaudi la courte, mais intense représentation théâtrale. Bravo aux acteurs, étudiants de l'association ArtGosses de Limeil-Brévannes et conduits par M. Ahmed MAAFA, animateur au service d'addictologie du

Docteur Jean-Baptiste Trabut sur le site Albert Chenevier. 4 saynètes se sont enchaînées allègrement sur la difficulté de parler des addictions à l'alcool, aux drogues, aux jeux, mais aussi des malentendus et malaises que ce tabou provoque en milieu professionnel. Des mises en situation qui n'ont pas manqué d'animer ensuite un débat passionnant entre le public très nombreux et l'équipe pluridisciplinaire venue, à cette occasion, à la rencontre des professionnels auxquels cette journée leur était entièrement dédiée. Un ensemble de professionnels de la santé et du champ social ont répondu aux nombreuses questions et ont insisté sur la nécessité de libérer la parole

sur les addictions et d'un accompagnement coordonné le plus en amont possible afin de garantir le maintien dans l'emploi des professionnels qui en souffrent. Au terme du débat une idée a pris corps : celle de créer un pôle de compétence réunissant médecins, infirmiers, professionnels des champs social et médical échangeant sur leurs pratiques, la prévention et l'accompagnement des addictions. À suivre...

Les équipes de nuit ont également bénéficié des informations délivrées grâce à une partie de l'équipe pluridisciplinaire du site venue les rencontrer. Une visite très appréciée. Merci à tous !



**À l'hôpital Georges Clemenceau
Dans le cadre de la de prévention des
Addictions, une journée a été organisée
le jeudi 27 avril à G CLEMENCEAU par le
service ERGOPACT, le Service Social du
Personnel et le Service de Santé au travail
du site. Elle s'est déroulée en présence de J.F
BESSET, DRH à Émile Roux et Responsable
du service ERGOPACT du GH, P. VASSEUR,
Directeur du site et T. BESSE, Ingénieur
Ergonome du GH.**

Le stand des professionnels de l'APHP a été animé par le Médecin du service addiction d'Albert Chenevier, l'Assistante sociale du personnel, la Secrétaire du service de santé au travail, la Conseillère Prévention des Risques Professionnels, la Responsable du service communication, l'Assistante du service formation et la Psychologue du personnel. Il a rencontré un franc succès et il y a eu de nombreux échanges entre le public et les professionnels.

Les deux parcours avec des lunettes de simulation d'alcoolémie proposés par la

GMF et la MNH ont engendré une prise de conscience du danger au quotidien de la consommation d'alcool.

Les cocktails sans alcool, mojito et pina colada, fruits tropicaux, proposés par l'Hôpital, ont rencontré un grand succès.

Les associations Vie Libre, Alcooliques Anonymes et Al Alanon ont pu partager des informations sur leur rôle.

Les agents pouvaient également rencontrer l'APSAP, l'association sportive pour parler activité physique et hygiène de vie.

Une rencontre en salle J RIGAUD autour d'un film réalisé par l'INRS, suivi de deux témoignages de vie de l'association Alcooliques Anonymes a permis de faire naître un vrai débat, notamment sur la problématique de l'addiction à l'alcool : un moment intense et très constructif.

La richesse de la documentation (INPES /Santé Publique France, FIDES, RESPADD) et des outils proposés sur chaque stand ont apporté une réponse aux interrogations de chacun.

Les différents questionnaires d'auto évaluation et les outils créés pour aider les cadres dans leur pratique ont été très appréciés.

Un passage de nuit a été proposé afin de rencontrer l'ensemble du personnel. A cette occasion, une pochette individuelle contenant des informations pratiques a été distribuée. Ce moment a permis d'ouvrir un débat de façon collégiale jusqu'à 2 heures du matin. L'ensemble de l'équipe de nuit a pu exprimer ses difficultés face à cette problématique liée notamment à l'isolement.

Cette journée interactive sur la prévention de l'addiction a engendré une prise de conscience sur l'aide qui peut être apportée par les différents acteurs de la prévention des risques pour prévenir et lutter contre ce problème de santé publique.

Cette journée a démontré que la prévention de l'addiction est l'affaire de tous. Merci à tous les participants et aux personnels qui se sont mobilisés.

Le groupe prévention addiction GCL



Animations culturelles sur les sites de gériatrie

Le Printemps des poètes sur le GH

Durant tout le mois de mars, les médiathèques du GH ont fêté la poésie sur le thème « Afrique(s) ». Des poèmes agrémentés de photos d'auteurs ont été exposés dans différents lieux, des poèmes ont été distribués à toute la communauté hospitalière. Des spectacles, financés par le Centre inter-médiathèques ont également eu lieu pour le plus grand plaisir de nos patients.

Sur l'hôpital Clemenceau et Dupuytren, c'est avec Xavier Jaillard et Céline Mata (harpiste), qu'ils ont pu découvrir ou redécouvrir des textes d'auteurs tels que Desproges, Brel, Brassens, Rabelais sur des musiques d'airs classiques et contemporains.

Sur l'hôpital Émile Roux, la médiathèque a proposé aux résidents et aux personnels ainsi qu'aux élèves de l'IFSI, une exposition avec des poèmes, des objets et masques africains complétés par un documentaire sur l'Afrique australe et sur la vallée des



éléphants. Les patients du SLD ainsi que le personnel de l'hôpital ont pu participer à cet événement en manipulant et tambourinant sur quelques objets de la Côte d'Ivoire. Du lundi au vendredi le service de la Restauration a proposé aux personnels un repas à thèmes africains, allant du Sénégal en passant par le Togo, le Cameroun et finissant par la Côte d'Ivoire.

Sur l'hôpital Albert Chenevier

Le 7 mars, l'artiste conteuse Marie-Aude a lu à haute voix des textes africains auprès des patients de SLD. Tous ont été ravis de ces récits interprétés sur fond musical.

Pendant la période du Printemps des Poètes, la médiathèque de Chenevier a proposé aux patients et aux personnels une exposition de masques et de statues sur fond de musique africaine ; le public a également pu découvrir et apprécier des poèmes exposés sur « l'Arbre poétique » réalisé et décoré par Murielle de la Médiathèque.



À l'Hôpital Joffre Dupuytren



Julia Chausson auteur illustrateur invité en 2017 par le réseau des médiathèques Diplômée de scénographie à l'École des Arts Décoratifs de

Paris puis formée à la gravure, Julia Chausson explore le livre sous toutes ses formes. Depuis la conception jusqu'à l'impression des gravures sur bois, ses livres d'artiste sont des terrains d'expérimentation. Le matériau des contes fait partie de ses recherches artistiques.

Invitée cette année par le réseau des médiathèques, elle est intervenue les 3 et 18 avril à l'hôpital Dupuytren auprès des patients SLD, des enfants de la crèche et du Centre de loisirs pour animer des ateliers autour de la gravure.

Ont ainsi été créés par tous, une fresque qui a ensuite été exposée dans l'espace Françoise Daré au sein de l'exposition sur l'illustratrice ainsi qu'un jeu de société qui sera utilisé ultérieurement par les enfants et les patients.



Ces rencontres intergénérationnelles ont été possibles grâce à la collaboration des services médiathèque/Animation/crèche et Centre de loisirs.

Dupuytren Les actions culturelles

En mars, ensemble Skazki, musique russe et tzigane



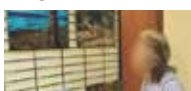
En mai, « Chansons qui ont une âme », par Albert LEVY, pianiste et chanteur qui reprend les plus belles chansons du répertoire français.



Exposition de photographies de Robert DESGROPPES en avril sur l'Argentine et le Chili



Exposition de photographies de Michel DENIS en juin sur Cuba



À l'Hôpital Georges Clemenceau

Le 13 avril, l'association « Splash'mouv'in » est venue sur l'hôpital Clemenceau inviter les patients, personnels et bénévoles à peindre sur une toile et créer ainsi une œuvre collective.

Installée dans la rue Agora, c'est guidé par leur expérience que ces intervenants ont, tour à tour, invité les personnes présentes à ajouter un dessin, un symbole ou tout simplement des couleurs vives à cette toile de couleur noire. Le thème retenu était le printemps. C'est ainsi que sont apparus des papillons, des oiseaux, des fleurs mais aussi une licorne, un taxi, des œufs de Pâques... La fresque ainsi réalisée a ensuite été exposée près de la médiathèque.

Le 18 avril, c'est une conteuse originaire du Tarn, Sandrine Rouquet, qui est venue

distraindre nos résidents en leur racontant des histoires de sa région. Son bel accent chantant, son humour et son adaptabilité ont fait de ce spectacle un moment privilégié.



À l'Hôpital Émile Roux

Les ANIMATIONS

16 mai, Karaoke au pavillon Calmette : Une initiative des équipes de rééducation et

soignantes. Réunis au 2^e étage, les patients et les personnels ont pu montrer leur talent de chanteurs sur des airs connus de tous. Bravo

et merci aux organisateurs et artistes pour ce moment sympathique, fédérateur et énergisant ! Sur la photo, Didier Suares, organisateur, chanteur et Victor Bermont accompagnateur, aides-kiné avec comme groupie du groupe Lucia Cesar aide-soignante et enfin le chœur avec Evelyne Lartigau, Corinne Masson, Murielle Chambiet et Yann Dubois, cadres de santé.



LA SEMAINE BLEUE
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

A Joffre-Dupuytren
du 2 au 6 octobre 2017

Sur le thème de la danse

- Films longs métrages et documentaires
- Expositions
- Ateliers
- Guinguette Thé dansant
- Démonstrations

Programme complet disponible à partir de septembre sur l'intranet du site

Marie-Catherine Escolan, Directrice du site Émile-Roux



Marie-Catherine Escolan est aujourd'hui directrice d'Émile Roux, site du groupe hospitalier Henri Mondor à l'AP-HP. Juriste de formation, diplômée de l'université de Rennes, elle intègre l'EHESP en 1990, puis est directrice adjointe dans les hôpitaux de Tourcoing, Quimperlé et Cognac avant de rejoindre Henri Mondor à l'AP-HP en 2001. En 2007, elle choisit la mobilité et prend un poste au ministère de la Santé au sein de la

DGOS sur les problématiques de ressources humaines. En 2011, elle quitte le milieu de la santé pour la fonction publique de l'État en tant que magistrat administratif au sein de la juridiction administrative ainsi que du secrétariat général du Conseil d'État. Forte de cette expérience variée, elle revient à l'AP-HP en ce début d'année.

« Le monde de la justice et celui de la santé sont tous deux passionnants et les professionnels rencontrés m'ont apporté beaucoup dans les deux cas. Ce sont de belles institutions qui méritent que l'on s'y engage et c'est en conscience que j'ai accepté ce poste à responsabilité qu'est

la direction du site Émile Roux où j'exerce depuis début avril. C'est toujours avec la même émotion et la même joie que je retrouve la proximité du patient, des professionnels de santé qui se dépassent, et la traduction des politiques de santé sur le terrain. D'ores et déjà, la qualité de l'accueil que vous m'avez réservé et les signes de reconnaissance que je rencontre chaque jour renforcent la motivation qui est la mienne, pour donner ensemble du sens à notre action. Vous pouvez compter sur mon entière disponibilité, ma détermination et mon total engagement. »

Lauriane LE RAVALLEC, Chargée des relations avec les usagers



Juriste en droit de la santé, j'ai intégré l'Hôpital Henri Mondor le 27 février 2017 en tant que Chargée des relations avec les usagers au sein de la DURQ.

Au travers de mon parcours universitaire, j'ai souhaité concilier deux domaines pour lesquels j'ai un intérêt tout particulier : le droit et la santé. Après mon Master de Droit et Management en santé à l'IFROSS (Lyon), j'ai exercé mes fonctions de juriste dans différentes structures : associatives, institutionnelles, Espace Éthique et

service de soins palliatifs. Souhaitant intégrer une structure hospitalière afin d'être au plus près des patients et des professionnels de santé, j'ai saisi l'opportunité de rejoindre l'AP-HP et les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor. En tant que chargée des relations avec les usagers, ma mission principale est de traiter les réclamations des usagers et de coordonner la réponse des services concernés à l'utilisateur. Je les informe de leurs droits, les conseille et les oriente vers le bon interlocuteur. J'organise et je participe aux réquisitions et aux saisies de dossiers médicaux. Je prépare en lien avec les référents qualité les Commissions des usagers par pôle. Je travaille en collaboration

avec les Représentants des Usagers (RU) notamment par l'intermédiaire des cellules de coordinations des risques et réclamations. Les RU peuvent également me contacter pour m'informer d'une difficulté rencontrée par un patient au cours de sa prise en charge. J'exerce mon travail en coopération avec la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) et la Direction des Patients, Usagers, Associations (DPUA), situées au siège de l'AP-HP.

Cette mission très enrichissante me permet de mieux appréhender les enjeux et les problématiques du droit des patients. C'est avec fierté et satisfaction que j'accomplis pleinement les missions qui m'ont été confiées.

Le service Réanimation Médicale de l'hôpital Henri Mondor primé pour son projet de socio-esthétique.



Pr Mekontso Dessap
Chef de Service
Réanimation Médicale

27 Juin dernier, l'hôpital a figuré au nombre des 15 établissements récompensés par le Prix Première Chance de la fondation l'Oréal qui promeut la mise en place de soins d'esthétique et de bien-être au sein des structures médicales et sociales.

La socio-esthétique pour réhumaniser les soins critiques, voilà le défi que s'est lancé le service de Réanimation Médicale de l'hôpital Henri Mondor de Créteil, pour entourer et maintenir l'estime de soi de ses patients. Le

Défaillances respiratoires, cardiaques ou du système nerveux, le quotidien des professionnels d'un service de réanimation est rythmé par l'urgence, le risque et la technicité de la prise en charge médicale. Parfois, le personnel soignant s'impose une distance avec le patient, pour ne pas être submergé par les émotions. Parallèlement, les hommes et femmes hospitalisés dans ce service vivent des moments de souffrance aiguë, traumatisants et doivent composer avec un environnement par nature stressant du fait des urgences vitales.

Déterminé à faire évoluer la prise en charge des patients, le service Réanimation Médicale de l'hôpital Henri Mondor s'est lancé dans le projet SERHUMS : la socio-esthétique pour réhumaniser les soins critiques. Les

socio-esthéticiens interviennent dans les structures médicales et sociales auprès d'un public en souffrance ou fragilisé. Grâce aux soins esthétiques (manucure, maquillage...), à la conversation ou au contact physique, l'objectif visé est que le patient retrouve une estime de soi. Cette action est aussi susceptible de renforcer l'empathie des professionnels de santé et le regard des proches sur les patients. Le service Réanimation Médicale de l'hôpital Henri Mondor qui effectue chaque année 1200 admissions, prévoit d'intégrer un socio-esthéticien dans son équipe, une fois par semaine pendant six heures. Le prix qu'il va recevoir devrait permettre à l'hôpital de bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement de l'association partenaire CODES, spécialisée dans la formation en socio-esthétique.

